



Changement de place de parking

Par **Bourges Beatrice**, le 19/02/2017 à 16:25

je voudrais changer ma place de parking dans une copropriété de 6 appartements avec un autre copropriétaire; je pourrais ainsi faire un portail pour pouvoir rentrer ma voiture dans mon jardin privatif.

quelles démarches dois je entreprendre:

- est ce que tous les copropriétaires doivent être d'accord
- faut il faire un acte notarié

Bonjour,

**Merci de respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont l'une est :
[citation]Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. [fluo]Les messages devront comprendre des formules de politesse.[/fluo]
Les membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace. [/citation]**

Par **beatles**, le 19/02/2017 à 18:16

Bonsoirrrrrrrrrrr,

Vous nous demandez d'avaliser une magouille suite à une « tolérance » qui vous a été accordée (

https://www.courdecassation.fr/publications_26/rapport_annuel_36/rapport_2007_2640/quatrieme_parti
) : **le jardinet !**

Cdt.

Par **youris**, le 19/02/2017 à 19:10

bonjour,

votre règlement de copropriété vous permet-il de transformer votre jardin privatif en parking. votre jardin privatif est votre propriété ou seulement une partie commune à jouissance privative.

pour modifier la propriété d'un bien immobilier, il faut passer par un acte notarié.

salutations